

Charles N’Kouanga

# Nanouche ou l’enfance végétative





A la mémoire de :

Mon défunt père : **Charles MBOUELA,**

Mes défunts frères et sœur :

- **Jean Jacques KOUBEMBA,**
- **Abraham MATONDO MIAZOLANZAMBI,**
- **Charlotte TIENZELE**

En dédicace à :

- **Isabelle Astrid NKODIA,** mon épouse
- **Elisabeth NITOU,** ma mère
- **Gerrys, Karla, Junior et Amour,** mes enfants



## Avant-propos

Quelles douloureuses réflexions fait naître l'affligeant tableau de l'expérience dramatique que la maladie a peint sur la convivialité de notre couple ordinaire qui croyait en la vie, la vie dans tout ce qu'elle a de plus sublime.

Combien cette affligeante douleur s'accroît-elle, sans mesure, lorsqu'en parents dévoués attachés à un être candide victime de l'implacabilité du destin, lorsqu'en authentiques intellectuels et âmes sensées, victimes supposées du sort, nous réfléchissons sur la dérive perverse de nos mœurs, jadis enracinées dans des cultures séculaires d'assistance, de tolérance, d'amour et de partage.

De nos jours, la dualité ambivalente entre tradition et modernité semble tenir en joug l'évolution des mœurs africaines. L'Afrique, arrivée ainsi au carrefour de cette croisée de chemins culturels, se retrouve devant un dilemme et les populations sont ainsi

écartelées entre deux pôles culturels, malgré la prépondérance d'une mondialité englobante et inclusive. Subséquemment, s'il est un problème récurrent, à la limite insolvable, qui ne cesse de mettre à rude épreuve, d'une manière générale, la vie en Afrique ou particulièrement l'existence d'un couple et finalement ternir l'image de la pérennité de l'essence même de la notion de famille congolaise et de saper sa notoriété et sa crédibilité, celui lié à l'acculturation et aux pesanteurs et préjugés culturels, suppôts avérés de certains comportements déviants, négatifs ou asociaux, constitue à n'en point douter, un réel goulet d'étranglement. Le vagabondage culturel et spirituel, couplé à l'indécision morale, apportent subsidiairement une touche davantage ambiguë aux mœurs déjà fortement dépréciées.

Cette situation d'équilibrisme culturel et de décadence morale est tributaire, non seulement d'un activisme militant ou d'un intégriste patent, mais aussi et surtout d'une dépersonnalisation éhontée consécutive à une sorte d'extraversion qui a induit une ambivalence non maîtrisée. Ainsi, depuis quelques années, ces errances et dépersonnalisations ont toujours conduit notre pays vers de perpétuelles ou récursives dérives morales. Elles jalonnent, par parenthèses successives de perte d'identité, de déculturation ou parfois même de sang, notre histoire contemporaine. La particularité de cette occurrence est telle que la déchéance morale et la dépravation

culturelle semble avoir coincé les congolais entre l'instinct de repli culturel ou identitaire qui les emmènent à s'opposer à l'accommodation d'avec les normes globalisantes de la mondialisation et la nécessité d'arrimer ses intérêts, parfois mercantilistes, aux perversions collatérales de cette mondialisation. De cette mondialité culturelle semble, en effet, s'éclorer une sorte de codification universelle à laquelle doivent s'ancrer toutes les cultures.

Ce drame est si authentique que chacun peut en déceler les imbrications chez soi, dans sa vie quotidienne ou dans son environnement familial. Malheureusement, nul n'ose réellement prendre la mesure de la gravité de cette tragédie, en dépit des incantations prophétiques de quelques imposteurs qui aiment à en agrémenter leurs discours et prêches d'épiques politiciens réformateurs. Et, la situation, sans être décantée, dérive inéluctablement vers un chaos pathétique qui remet chaque fois la famille, cellule de base de toute société, ou de tout un pays en agonie.

La nécessité d'une mobilisation générale autour de ce sujet, devient un réel impératif, car plus qu'une gageure, il est une préoccupation de survie collective, afin de mieux intégrer et d'intérioriser les impératifs de la modernité et de la mondialisation, à laquelle toutes les sociétés doivent s'arrimer, sans se dépersonnaliser.

Se peut-il que, dans notre naïve puérité, bien malgré nous, nous ayons cru aveuglément, certainement avec raison, en l'amour.

Se peut-il aussi que, assurément par ingénuité, par ignorance ou ployés sous le joug d'une culture ou d'une coutume iconoclaste, nous ayons été impuissants, passifs ou résignés face à l'envergure des événements. A cet égard, en face à la difficulté et à la douleur inhérente à l'état végétative de notre progéniture, n'avions nous pas eu le courage de bien décrypter le mal et n'avons pas pris les responsabilités, afin de voir autrement les choses et finalement de prendre le risque et la hauteur de nous y opposer.

Se peut-il, en outre, que nous ayons été des pratiquants, sujets ou objets naïfs d'une culture obsolète ou tout au moins ne cadrant pas avec les truismes de la modernité qu'apporte la médecine dans ce village planétaire, sans récuser les aspects intrinsèques et positifs que cette culture véhicule en taisant, malgré la douleur si ostensible en notre for intérieur, en dissimulant nos peines et nos plumes vermoulues aux muses. Au contraire, en s'arc-boutant davantage dans une sorte de sympathie avec les mauvais réflexes qui induisent une tolérance coupable de tels errements, nous avons boosté indéniablement des antivaleurs.

Se peut-il également que nous Congolais, considérés indistinctement de nos origines

ethnoculturelles ou de nos croyances religieuses, soyons lassés alors d'avoir enjambé, sans les dénoncer, autant de turpitudes, du fait de certaines pratiques insanes incompatibles avec le serment d'Hippocrate dans la pratique de certains agents hospitaliers. Bien que, toutefois, les praticiens du corps médical soient souvent limités par l'obsolescence du plateau technique de leurs hôpitaux.

Se peut-il, enfin, que nous n'ayons pas su opportunément, comment entreprendre pour aider notre enfant végétative, victime du sort et d'une sorte de harcèlement médical, sans prendre pour autant avoir intérêt à ses souffrances, cette pauvre âme sacrifiée à l'autel de la déliquescence du système sanitaire, de l'ignorance et de l'omnipotence de la tradition, après huit ans d'indicibles souffrances, d'onéreuses dépenses, durant une longue parenthèse de frustrations diverses.

C'est pourquoi, lassé de tout et obnubilé par la nécessité de stigmatiser notre égarement, qu'il nous soit permis de juger utile et opportun à ce titre, de nous racheter et de déposer, en mémoire de Nanouche, notre enfant, une simple couronne ataraxique. Cela permettra de l'immortaliser et que nous nous souvenions d'elle, qu'elle soit omniprésente dans notre esprit, afin que nul ne la rejette dans les geôles de l'oubli, que nous la portions en nous, dans son éternité.

Notre espérance, au-delà de toute considération, se fonde sur une sorte de truisme qu'appelle l'exégèse de cette existence coltinée par Nanouche. Nous espérons que, des hauteurs supérieures de son repos éternel, qu'elle nous envoie, par delà les confins étoilés de la voûte supérieure, sa lumière et son message d'amour, pour que jamais plus, nous ne plébiscitions l'ignorance du fait de certains travers de la tradition, de la déliquescence du système sanitaire et que les enfants avec handicap, dans leur candeur, soient traités avec amour, humanité et décence..

Ainsi, après ce témoignage qui, selon notre acception, intègre davantage une démarche cathartique, vise à nous soulager d'un poids traumatique trop pesant, dont les stigmates suinteront à perpétuité.

## I

Isabelle et moi, à cette époque, emménagions maritalement ensemble depuis déjà fort longtemps. Trois ans ou quatre ans peut-être, nous affectionnions vivre dans un concubinage fort séduisant, d'une gaieté indicible à nulle autre pareille. Trois ans d'amour accompli ! Est-ce assez ou peu ? En amour, dit-on, il n'y a pas d'âges, quoique, chez le sommelier, le vin ancien de la cave a plus de saveur qu'un vin nouveau, issu de récentes vendanges. En amour, est-ce autre chose ? L'amour idyllique du premier flirt, avec sa fougue juvénile débordante, a-t-il moins de passion que la relation sage et chevronnée de la quarantaine ?

Nous vivions, dans notre ilot idéal, un amour passionnément repu et notre vie idyllique se déroulait gracieusement sans ambages. La vie était belle, nous nous la coulions douce, bien que nous n'ayons pas encore obéi aux exigences de la tradition. Celle-ci prescrirait, avant que deux personnes ne consentent

de vivre matrimonialement sous un même toit ou de partager le même lit, qu'elles honorent au préalable les obligations rituelles de « *présentation* » à travers les cérémonies « *du premier et du second vin* », tel que l'exige un rite coutumier de la tradition Koongo-Lari, dans cette phase sensible du pré-mariage.

Il s'agit ici d'apporter à la belle famille, une quantité donnée de boissons, ainsi que des effets et fournitures diverses composés de vêtements masculins, de pagnes pour les belles mères et belles sœurs, des lampes tempêtes griffées « *lucioles* », des houes, des mouchoirs de tête, des couvertures spécifiquement en laine, manufacturées dans certains pays, etc. C'est aussi l'occurrence de l'offre de la dot, payée en espèces sonnantes et trébuchantes, dont la stratification est inhérente à chaque famille. Cependant, le code de la famille congolaise, qui donne à la dot un caractère essentiellement symbolique et facultatif, plafonne son taux, arrêté en chiffres et en lettres, à la somme de cinquante mille francs CFA.

Cette cérémonie de pré mariage qui, chez les Koongo-Lari<sup>1</sup>, se déroule en deux phases, exige que le prétendant amorce ses civilités en honorant d'abord le père et tous les parents de la filiation paternelle. Ensuite, au cours d'une seconde cérémonie, pâle copie de la première tant les exigences sont quasiment similaires, le tour revient au côté maternel, c'est-à-

---

<sup>1</sup> Ethnie au sud de la république du Congo

dire « *la famille* » selon la conception des Koongolari qui observent un séculaire et intangible matriarcat. A cette occasion, les deux familles, que représentent, tels des plénipotentiaires, les deux amants, scellent davantage leurs liens, des rapports multiformes qui intègrent plusieurs paramètres, aussi bien physiques que métaphysiques. Ces mariages, en effet, ne se réduisent pas seulement aux cérémonies diurnes et sensibles proprement considérées telle une sorte d'iceberg dont, seule, la partie immergée est visible, mais il s'agit plutôt d'un ensemble d'imbrications alambiquées que seuls quelques initiés peuvent maîtriser. Les prés mariés ne servent, en somme, que de faire valoir de quelques obédiances insensibles.

Ces traditions, de plus en plus, du fait de l'extraversion culturelle et à cause des effets de la mondialisation et de la modernité, tendent vers un métissage inéluctable, dont la tendance avérée flirte malheureusement avec une propension fort marquée par un mercantilisme naïf. On ne donne plus la main de sa fille à n'importe quel énergumène, dans ce monde truffé d'aventuriers perturbateurs des cœurs. Tout prétendant est supposé se montrer digne de prendre la main de leur progéniture. Quand bien même le choix de la fille n'a toujours pas l'assentiment des parents, il s'agit en réalité d'une sorte de tri sur le volet qu'ils effectuent. Surtout que chaque membre de la famille veut obstinément

obtenir, en souvenir de cette nouvelle alliance, un objet quelconque de cette idylle. Subséquemment, la répartition de ces présents fait parfois l'objet de dissensions perceptibles et de mécontentements qui induisent la survenue de pratiques diffuses de sorcellerie, cette magie noire qui constitue une authentique hantise dans les familles congolaises.

La réalité de certaines pratiques, coïtant de manière triviale avec une sorte d'offre mercantile, dénature cependant, de plus en plus, la quintessence même de l'austérité de la tradition pure. Un hiatus profond se profile ainsi entre le discours normatif et la pratique habituelle des gens, à tel enseigne que cette nouvelle acception de la tradition fait plutôt penser que la femme s'apparente davantage à une triviale marchandise cotée, qu'à une personne humaine. Les parents donnent alors une valeur marchande à leur fille, dont la cotation dépend de certains aspects subjectifs ou objectifs, intégrant tout à la fois : le niveau d'instruction de la femme, la fortune et l'opulence du prétendant, la renommée de la famille, l'activité professionnelle de l'épouse, de la fécondité du couple, etc. ces différents aspects mercantilistes, adoptés de manière informelle dans les mœurs actuels, dissuadent et découragent plus d'un prétendant et certains amoureux qui aimeraient bien officialiser leur amourette. Ils trouvent là, en effet, par leur conformisme prudent, une légitimation de leur refus des extrapolations nuisibles d'une tradition de

plus en plus biaisée par de pratiques exogènes et insanes de quelques familles.

Cependant, il se manifeste de plus en plus une tendance avérée d'occultation volontaire, surtout par certains couples de la migritude<sup>2</sup>. Ces couples issus de l'émigration, formés à l'extérieur du pays, particulièrement en Europe, passent généralement outre de l'exigence du pré mariage qui les exonère de plusieurs contraintes et de ce fait, les met à l'abri de certaines contingences des pratiques de sorcellerie. Cette particularité, qui du reste n'est point du fait de couples, est consécutive à la non obligation faite, dans les pays d'immigration, d'une exigence d'un pré mariage, une sorte d'officialisation préalable des fiançailles, avant de se présenter devant monsieur l'officier d'Etat-civil. Malgré cette particularité, il ne s'agit pas non plus de passer sous silence, les cas récurrents de ces congolais expatriés en occident, fieffés traditionalistes et pratiquants rigoristes des rites, qui reviennent au Congo pour, semble t-il, se conformer aux normes rituelles ancestrales.

A bien ausculter les motivations de ces compatriotes de la migritude, reviennent-ils réellement pour cette raison où, à priori, simplement pour un besoin d'exhibitionnisme. Jusqu'à preuve du contraire, les congolais résidant outre-mer se complaisent de faire

---

<sup>2</sup> Terme désignant les couples de congolais formés à l'extérieur du Congo

prévaloir une certaine notoriété par rapport à leurs compatriotes habitant au Congo. Si outre mer, le pré mariage ne symbolise aucune réalité, au Congo, par contre, il est réglementairement requis avant la célébration de tout mariage à l'état civil, dit officiel. C'est, ici un goulet d'étranglement qui dissuade parfois certaines bonnes volontés. Et, les parents de la femme particulièrement, observation de la tradition oblige, en profitent aussi pour « *monnayer* » leur si précieux accord, écrit et signé par l'oncle maternel de la femme en légitime représentant de la famille, que monsieur l'officier d'Etat doit présenter et lire à l'endroit de l'assemblée pendant la cérémonie.

Malgré l'empressement et parfois l'exigence larvée de certains parents qui, à coups d'appels de pieds, essaient de rappeler à l'ordre tout amant réfractaire vivant un opiniâtre concubinage avéré avec leur fille, il arrive parfois de constater malheureusement que deux personnes peuvent ainsi passer toute une vie entière sans qu'il n'y ait eu le moindre geste bienveillant ou la moindre présentation auprès des parents de la dulcinée. Ces cas, qui naguère, dans la société traditionnelle pure et austère, faisaient exception, sont actuellement de plus en plus légion. L'exiguïté des moyens financiers en est parfois la cause. C'est une cause qui se veut logique eu égard à l'état de pauvreté de la majorité des personnes actives.

Les cérémonies coutumières de présentation, de pré-dot, assez onéreuses, en effet, se préparent

minutieusement, des années à l'avance. Il s'agit de se priver de certaines dépenses, en épargnant régulièrement un peu de son pécule, quand bien même les deux bouts du mois sont démesurément éloignés et difficile à joindre. Le pouvoir d'achat, pour ceux qui l'ont réellement, est ordinairement limité. Le salaire minimum garanti à tout salarié est assez dérisoire. L'effort de la contrainte à consentir exige davantage de privations en termes de sacrifices. L'épargne à consentir se prolonge régulièrement dans le temps et excède presque toujours la décade. A moins d'être d'une famille fortunée qui peut vous soutenir dans la préparation matérielle de cette cérémonie.

Pour la majeure partie des gens, la préparation de telles festivités est à la fois un pari, qu'un lourd fardeau difficile à coltiner. Ainsi, à défaut d'être matériellement et financièrement disposé pour contracter l'indispensable pré mariage qui, au Congo, est d'une valeur incommensurable, confie t-on au lendemain la gestion de l'imprévu. Encore que, à force de toujours tout remettre à demain, l'infortune vous surprend au tournant, et le cercle vicieux vous enferme dans sa logique pérenne d'un lendemain toujours idéale et aléatoire. Dans ces conditions, lassé par ce perpétuel manque de moyens, mais aussi, de l'indécision et de son corollaire la procrastination, on se contente de vivre maritalement au présent, un concubinage hypothétique, sans jamais honorer sa compagne devant ses géniteurs ou encore moins, sans jamais se présenter